



PLEUDIHEN - SAINT HÉLEN - LA VICOMTÉ
ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE
- OUVERTURE TOUS LES MERCREDIS SCOLAIRES DU 7/9/2022 AU 5/7/2023 -



L'accueil de loisirs propose à tous les enfants de 3 à 12 ans (**enfant propre obligatoirement**) des activités variées (grand jeu, sortie, sport, création, ...). Afin de respecter au mieux le rythme de chaque enfant qui nous est confié, il y a 2 tranches d'âges : les 3-6 ans et les 7-12 ans. En fonction du nombre d'enfants, il peut y avoir des sous-groupes à l'intérieur des 2 tranches d'âges.

MODALITÉS ADMINISTRATIVES À FAIRE À pleudihen.jeunesse@orange.fr OU DANS L'UNE DES 3 MAIRIES.

- Si votre enfant est scolarisé à Pleudihen, Saint-Hélen, La Vicomté ou fréquente déjà l'accueil de loisirs extrascolaire (vacances scolaires) ou / et périscolaire (mercredis scolaires), merci de remplir uniquement la fiche de présence.
- Si c'est une première présence pour l'année scolaire en cours, merci de remplir la fiche de renseignements + la fiche de présence.

INSCRIPTION / DÉSISTEMENT.

- Le vendredi au plus tard pour le mercredi qui suit.
- Si désistement après le vendredi, un certificat médical sera exigé dans les 48h pour ne pas être facturé.



ORGANISATION.

- Garderie et accueil du matin : Pleudihen (école publique) ou Saint-Hélen (la Maison des Lutins).
- Journée : Pleudihen (le transfert des enfants en car entre les communes sera assurée par l'organisation sans frais supplémentaires pour les familles).
- Accueil et garderie du soir : Vous reprendrez votre enfant sur le site ou vous l'avez déposé le matin.
- À la demande, il peut y avoir un « **arrêt minute** » à La Vicomté (l'enfant sera sous la responsabilité de son responsable légal).

HORAIRES.

	PLEUDIHEN
GARDERIE	7h30-9h / 17h15-18h45
ACCUEIL	9h-9h15 / 13h30-13h45 / 17h-17h15
½ JOURNÉE	9h15 - 12h* / 13h45 - 17h (avec goûter)
JOURNÉE	9h15 - 17h (avec repas + goûter)

* Prendre son enfant au restaurant scolaire =
 Cour du Verger – Rue du Val d'Orient – Pleudihen.

	SAINT-HÉLEN
GARDERIE	7h30-9h / 17h15-18h45
ACCUEIL	9h-9h15 / 17h00-17h15

	LA VICOMTÉ
ARRÊT « MINUTE » DU MATIN	9h20 (Sous le hall de la salle des fêtes)
ARRÊT « MINUTE » DU SOIR	16h25 (Sous le hall de la salle des fêtes)

TARIFS.

	QUOTIENT FAMILIAL	GARDERIE LE CRÉNEAU	ENFANT HABITANT À PLEUDIHEN, ST-HÉLEN, LA VICOMTÉ		ENFANT N'HABITANT PAS À PLEUDIHEN, ST-HÉLEN, LA VICOMTÉ	
			JOURNÉE AVEC REPAS	½ JOURNÉE SANS REPAS	JOURNÉE AVEC REPAS	½ JOURNÉE SANS REPAS
BARÈME A	0 A 575 €	1.00 €	8.50 €	5.60 €	11.40 €	6.80 €
BARÈME B	576 € A 700 €	1.15 €	11.40 €	6.80 €	12.55 €	7.50 €
BARÈME C	701€ A 900 €	1.20 €	12.60 €	7.60 €	13.85 €	8.35 €
BARÈME D	901€ A 1100 €	1.25 €	13.60 €	8.10 €	14.95 €	8.90 €
BARÈME E	1101€ ET +	1.35 €	14.80 €	8.70 €	16.30 €	9.60 €

FACTURATION.

- Montant financier envoyé par courriel ou par courrier postal (si pas de courriel) à la famille à la fin de chaque période (septembre à décembre, janvier à mars, avril à juin).
- Lieu de paiement = Dans l'une des 3 mairies (Pleudihen, Saint-Hélen, La Vicomté).
- Mode de paiement = Chèque bancaire (mettre à l'ordre du trésor public), chèque CESU, chèque vacances ANCV ou numéraire (uniquement à la mairie de Pleudihen - Merci de faire l'appoint). Facture acquittée sur demande.

INFORMATIONS DIVERSES.

- Possibilité de poursuivre son activité associative du mercredi (remplir l'autorisation parentale : Décharge de responsabilité).
- Pour le 3ème enfant inscrit d'une même famille = - 50 % par jour.
- En absence de connaissance du quotient familial, le barème E sera appliqué.
- En cas de retard à 18h45, le créneau garderie de votre barème sera multiplié par 5 à chaque ¼ d'heure entamé.

RENSEIGNEMENTS.

- Mairie de Pleudihen : José Escanez au 02.96.83.20.20. – 06.68.19.26.42. – pleudihen.jeunesse@orange.fr
- Mairie de Saint-Hélen : 02.96.83.21.55. / Mairie de La Vicomté : 02.96.83.21.41.